Ambulancier de transport non urgent de patien ATNUP (H/F/X)

Sécurité - Secourisme | Soins - Bien-être

Coordination et encadrement

Durée

1 an

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous êtes une personne plutôt serviable ? Vous aimez apporter votre aide aux autres et aux personnes souffrantes ? Vous savez garder votre sang froid dans des situat d'urgence ? Grâce à cette formation d'Ambulancier ATNUP, votre avenir professionnel sera sain et sauf !

L'Ambulancier et l'Ambulancière pour le transport non urgent de patients, transport médico-sanitaire,**assurent la prise en charge et le transport de différents types d** dans le cadre d'une hospitalisation, d'une sortie d'hospitalisation, d'un transfert ou encore d'une consultation. Ils n'interviennent pas en qualité d'ambulancier AFGSU o

Les Ambulanciers ATNUP assurent l'accompagnement des patients et les aident dans leurs démarches administratives liés à leur hospitalisation. Ils sont responsables équipements et du bon fonctionnement de leur véhicule. Ils sont également capables d'apporter les premiers secours et premiers soins et de surveiller des victimes dan de l'arrivée des secours spécialisés.

Au cours de cette formation de Coordination et d'Encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier d'Ambulancier :

Assurer la prise en charge et le transport des patients de différents types de patient dans le cadre d'une hospitalisation, d'une sortie d'hospitalisation, d'un tr d'une consultation. : l'Ambulancier gère un appel, une communication et établit un itinéraire. Il conduit un véhicule prioritaire (ambulance). Il analyse la situatior vue de la sécurité et de l'état de santé du patient / de la victime et communique avec le corps médical, le patient, son entourage. L'ambulancier manutentionne to patients appareillés et non appareillés en respectant les règles d'ergonomie. Il conditionne le patient, en fonction de son état, en vue de son transport. Il assure la du patient et des appareillages durant le transport tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité lors de la prise en charge et le transport des patients.

Assurer l'entretien courant de l'ambulance et du matériel. : l'Ambulancier contrôle les aspects mécaniques et l'état sanitaire de l'ambulance avant toute interve l'équipement à bord de l'ambulance. Il reconditionne le véhicule, le matériel et les consommables. Il respecte les règles d'hygiène et de sécurité lors de l'entretier l'ambulance et du matériel.

Gérer les aspects administratifs. L'Ambulancier assure les tâches administratives liées à la fonction d'ambulancier, liées aux transports et à l'admission de patier hospitalier.

Réagir adéquatement en situation d'urgence : l'Ambulancier analyse la situation du point de vue de la sécurité et de l'état de santé de la victime / du patient. Il a premiers secours en cas de malaise, de traumatismes et de troubles spécifiques. L'Ambulancier effectue une réanimation cardio-pulmonaire, surveille la victime l'arrivée d'un service d'urgence. Il respecte les règles de sécurité en situation d'urgence.

Alors si véhiculer des patients ne vous fait pas perdre patience, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratic entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 72h réparties sur l'année de formation ; non-rémunérées.

Débouché(s) métier(s)

Ambulancier ATNUP indépendant / Ambulancière ATNUP indépendante

Employé / Employée dans un service d'ambulances privé

Employé / Employée dans une administration ou en milieu associatif

Débouché(s) future(s) formation(s)

Formation continue : différents brevets de secourisme

Point(s) fort(s)

Contact client Sur le terrain Travail en équipe ou en autonomie Travail au bureau et sur le terrain

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Conditions d'accès

Conditions générales

Consultez les conditions générales d'accès à la formation pour adultes *(https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes)* .

Conditions d'admission particulières liées à cette formation

Dans le cadre du transport rémunéré et comme chauffeur d'ambulance (TMS ou 112), le conducteur doit être titulaire d'une sélection médicale (examen ophtalmologi

médicale) certifiant que le candidat est apte à conduire.

Le permis de conduire B n'est pas exigé à l'entrée en formation d'ambulancier ATNUP mais il est vivement recommandé notamment pour réaliser le stage

Aptitudes

L'Ambulancier doit :

- réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain
- supporter des situations émotionnelles difficiles et répétitives
- communiquer aisément
- respecter la déontologie, la confidentialité des informations traitées ou communiquées
- assurer l'interface entre la personne, son entourage et l'équipe soignante.

L'ambulancier doit également respecter les horaires convenus. Le travail peut être effectué de nuit avec des gardes le dimanche et les jours fériés; appliquer rigoureuse règles de l'entreprise en matière de fonctionnement, de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement; présenter une image positive de l'entreprise.

L'activité s'effectue le plus souvent en station debout et nécessite de soulever ou soutenir les malades, selon des techniques appropriées (techniques de manutention c humain). La profession implique évidemment de nombreux déplacements. Elle nécessite de respecter des règles d'hygiène (vêtements appropriés, désinfection...) et de (gants de protection, manipulation de produits...).

Programme

1ère année :

Q15/5 Réanimation de base et défibrillation externe automatisée - pratique (8h)

Q15/5 Techniques de communication (2h)

Q15/5 Cartographie, déplacements et véhicules prioritaires (2h)

Q15/5 Hygiène et sécurité (3h)

Q15/5 Biologie du patient (10h)

Q15/5 Techniques d'accompagnement du patient (10h)

Q15/5 Aspects administratifs (2h)

Q15/5 Gestion de l'appel et de la communication (4h)

Q15/5 Évaluation pratique 1er secours (6h)

Q15/5 Prise en charge des malaises - pratique (5h)

Q15/5 Chaîne de survie, AMU, règles générales d'intervention (5h)

Q15/5 Réanimation cardio-pulmonaire avec oxygène - pratique (5h)

Q15/5 TMS et paysage des soins en Belgique (4h)

Q15/5 Prise en charge de traumatismes - pratique (5h)

Q15/5 Types de patients et prises en charge spécifiques (10h)

Q15/5 Techniques de manipulations (12h)

Q15/5 Entretien courant de l'ambulance et du matériel (5h)

Q15/5 Prise en charge des troubles spécifiques - pratique (6h)

Q15/5 Patient appareillé et techniques de manipulation (12h)

Q15/5 Mise en œuvre des instructions de prise en charge et rapports (2h)

Q15/5 Installation du patient et accompagnement (4h)

Q15/5 Prise en charge du patient à partir de différents sites - pratique (8h)

Q15/5 Module intégratif de simulations d'interventions - pratique (12h)

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Villers-le-Bouillet

Rue de Waremme, 101 4530 Villers-le-Bouillet

085 / 27 13 40

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

Apprentissage

app.villers@centreifapme.be

Formation de chef d'entreprise

fce.villers@centreifapme.be

Formation continue

formation.continue.villers@centreifapme.be

085 / 27 13 49

villers@centreifapme.be

Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.